[redacted] DLP 13-6-95023700

ISSN 0980-8507

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

LORRAINE

Bulletin n° 14 du 13 juin 1995

GRANDES CULTURES

Pucerons : Surveiller les parcelles de blé et de tournesol.

Traitement fongicide sur orge de printemps.

Tournesol

Les tournesols sont à des stades variables : de 4 feuilles à boutons étoilés.

Pucerons

Les populations de pucerons peuvent être importantes dans certaines parcelles.

Intervenir si le seuil d'intervention est atteint surtout sur les tournesols qui sont encore peu développés.

Rappel : ◆de la levée au stade B5 (5 feuilles) : 30 à 50 pucerons/plante ◆de B5 à E1 (bouton étoilé) : 50 à 100 pucerons/plante.

Colza

Alternaria

L'alternaria est quasi absent dans la région. De plus, les colzas arrivent à 3-4 semaines avant la récolte.

Tout traitement fongicide devient inutile.

Céréales

Blé

Les dernières parcelles de blé ont dû recevoir leur dernier traitement fongicide avant la floraison. Après celle-ci, les efficacités et la rentabilité des produits diminuent très rapidement. Les pucerons sont parfois visibles sur épi, les températures fraîches ont freiné leur développement et le seuil d'intervention d'un épi sur deux colonisé est très rarement atteint.

Attendre que le seuil d'intervention soit atteint et préférer un produit spécifique puceron (Pirimor, par exemple) qui préservera la faune auxiliaire (coccinelle, syrphe, chrysope, punaise,...). Le plus souvent, ces auxiliaires sont suffisants pour maintenir les populations de pucerons à un niveau non dommageable. Les blés sont sensibles au puceron jusqu'au stade grain pâteux.

Orge de printemps

La rhynchosporiose et l'helminthosporiose sont parfois visibles, l'oïdium est moins fréquent.

Si aucun traitement n'a été fait, intervenir vers la sortie de la dernière feuille, avant l'apparition des barbes.

Maïs

Les températures froides ne permettent pas le développement rapide des maïs, ce qui les expose aux attaques de limaces et d'insectes (noctuelles, tipules,...).

Continuer à surveiller vos pièges et intervenir en cas de captures de limaces ou dès l'apparition des premiers dégâts. Le développement des adventices est également freiné. Appliquer les désherbants de post-levée avant les stades limites (maïs et adventices). Se reporter au dépliant maïs.

P19

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION RÉGIONALE
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
38, rue Sainte-Catherine - 54043 NANCY CEDEX - Tél. : 83.30.41.51
SPV

350 F
ABONNEMENT ANNUEL

Imprimerie de la DRAF - Directeur-gérant : D. VERBEKE - Publication périodique CPPAP N° 2011 AD - Toute reproduction, même partielle, est soumise à notre autorisation - ISSN 0980 - 8507